

RACAN BLÉ CONCASSÉ

RATS NOIRS, RATS BRUNS, SOURIS
DIFÉNACOUM 0,005 %

50
PPM

Présentation du produit

Type de produit	TP14 – Rodenticide
Type de formulation	Appât sur grain, prêt à l'emploi (RB)
Substance active	Difénacoum N°CAS 56073-07-5
Concentration	0,005 % m/m
Amérisant	Benzoate de denatonium 10 ppm

Informations réglementaires

Nom homologué N° d'AMM	RACAN BLE FR-2012-0032 - Professionnels de la lutte contre les rongeurs
Organismes ciblés	Rats noirs (<i>Rattus rattus</i>) Rats bruns (<i>Rattus norvegicus</i>) Souris (<i>Mus musculus</i>)
Application	Utilisation en intérieur et en extérieur (autour des bâtiments), en zones ouvertes et décharges (rats uniquement).

Mode d'action

Le Difénacoum est un anticoagulant de deuxième génération. Les rongeurs meurent d'hémorragies internes. Les premiers symptômes apparaissent quelques heures après l'ingestion et la mort survient en moyenne 4 à 10 jours plus tard.

Conditions et doses d'emploi

Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés ou des points d'appâts couverts et protégés.

Contre les rats : 90 à 100 g de produit espacés de 5 à 10 mètres.

Contre les souris : 20 à 30 g de produit espacés de 3 à 5 mètres.

Contre les rats dans les zones ouvertes et décharges extérieures :

90 à 100 g de produit par point d'appât espacés de 5 à 10 mètres ou directement dans les terriers. Couvrir ou bloquer les entrées du terrier où est placé l'appât afin de réduire le risque que l'appât soit ressorti ou dispersé.

Inspecter les postes après 2 à 3 jours (souris) et 5 à 7 jours (rats) pour vérifier que l'appât est consommé, puis une fois par semaine. Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.

NE PAS utiliser en APPÂTAGE PERMANENT.



Utilisable en agriculture biologique
en application du règlement (CE) 2018/848
en application en poste d'appâtage.



Références et conditionnements

Réf. R257026 : Seau de 5kg (Unité)

Réf. R7126 : Sac de 10kg (Unité)

Élimination

Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés. Éliminer les cadavres de rongeurs conformément à la réglementation locale. Une fois le traitement terminé, éliminer l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié.

Précautions particulières

Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant. Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause.

TP14 - Utiliser les rodenticides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

Les postes d'appâtage contenant **RACAN BLÉ CONCASSÉ** doivent être étiquetés avec les informations suivantes :

Nom du produit :	
Substance active :	Ne pas déplacer, ni ouvrir.
Difénacoum	☐ Contient un rodenticide.
Bromadiolone	☐ Antidote : Vitamine K1
Brodifacoum	☐ En cas d'incident, contacter un centre antipoison.
Autre	N°ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59
DANGER H360D Peut nuire au fœtus. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	